

Les éléments du salaire

Atelier 4

Mon atelier
pour
m'entraîner à...

- Décompter les heures de travail à partir d'un relevé
- Déterminer les éléments du haut et du bas du bulletin de salaire
- Calculer le montant des heures supplémentaires à 25 % et 50 %
- Calculer une prime en fonction des contraintes
- Calculer le salaire brut



Calculer le plus rapidement possible les éléments du salaire de **Pascale FRAGON !**



En complétant le décompte d'heures du mois (annexe 1)
En complétant la trame du bulletin de salaire (annexe 2)



En renseignant la page web permettant de contrôler les valeurs précédentes
« Atelier4 – Les éléments du bulletin de salaire »

» Suivre le lien «
Atelier 4



<https://dgxy.link/z5Uzy>

Documents – Relevés du mois du salarié

NOTE de FRAIS du mois				
Employé	Date au..	Réf.	Validé par	
FRAGON Pascale	31/10/N	1609175	Responsable hiérarchique	
Nom		PU	Qté	Montant
Trajet Avion		390,00	2,00	780,00 €
Frais d'hôtel		200,00	4,00	800,00 €
Frais de restaurant		15,00	8,00	120,00 €
Trajet taxi		145,80	1,00	145,80 €
TOTAL :				1 845.80



FEUILLE DE TEMPS		FRAGON Pascale	
Semaine 40		Du 03/10/20N	au 07/10/20N
DATE	PRÉSENCE	TOTAL FEUILLE DE TEMPS	DIFFÉRENCE
03/10/20N	07:30	07:30	00:00
04/10/20N	08:30	08:30	00:00
05/10/20N	09:00	09:00	00:00
06/10/20N	08:00	08:00	00:00
07/10/20N	07:00	07:00	00:00
Total des pointages	40:00	40:00	00:00

FEUILLE DE TEMPS		FRAGON Pascale	
Semaine 41		Du 10/10/20N	au 14/10/20N
DATE	PRÉSENCE	TOTAL FEUILLE DE TEMPS	DIFFÉRENCE
10/10/20N	08:00	08:20	00:00
11/10/20N	06:00	06:00	00:00
12/10/20N	09:20	09:00	00:00
13/10/20N	08:20	08:20	00:00
14/10/20N	08:20	08:20	00:00
Total des pointages	39:30	39:30	00:00

FEUILLE DE TEMPS		FRAGON Pascale	
Semaine 42		Du 17/10/20N	au 21/10/20N
DATE	PRÉSENCE	TOTAL FEUILLE DE TEMPS	DIFFÉRENCE
17/10/20N	06:00	06:00	00:00
18/10/20N	09:00	09:00	00:00
19/10/20N	08:30	08:30	00:00
20/10/20N	08:00	08:00	00:00
21/10/20N	07:00	07:00	00:00
Total des pointages	38:30	38:30	00:00

FEUILLE DE TEMPS		FRAGON Pascale	
Semaine 43		Du 24/10/20N	au 28/10/20N
DATE	PRÉSENCE	TOTAL FEUILLE DE TEMPS	DIFFÉRENCE
24/10/20N	09:15	09:15	00:00
25/10/20N	08:30	08:30	00:00
26/10/20N	08:30	08:30	00:00
27/10/20N	09:00	09:00	00:00
28/10/20N	09:15	09:15	00:00
Total des pointages	44:30	44:30	00:00



Annexe 1– Décompte d'heures du mois

DÉCOMPTES D'HEURES					
NOM du SALARIÉ : FRAGON Pascale					
Mois dernier	Heures normales	Heures réelles	Différence	H.S. 125 %	H.S. 150 %
Semaine 40	35:00				
Semaine 41	35:00				
Semaine 42	35:00				
Semaine 43	35:00				
TOTAUX					
Autres : versement d'un acompte 200,00 € le 15 du mois - Avantage en nature 190 €					

Annexe 2– Trame du bulletin de salaire

NOM du SALARIÉ : FRAGON Pascale		Période du 1/10/N au 31/10/N		
Taux prime d'ancienneté	3 %	Date d'ancienneté du salarié		1/02/20N-5
ÉLÉMENTS	NOMBRE Ou BASE	TAUX ou %	MONTANT à AJOUTER	MONTANT à DÉDUIRE
SALAIRE de BASE	151,67	11,50		
H.S. à 125 %				
H.S. à 150 %				
Prime d'ancienneté				
MONTANT du SALAIRE BRUT SOUMIS à cotisations sociales				
<i>Cotisations sociales</i>				
MONTANT NON SOUMIS à cotisations sociales			MONTANT à AJOUTER	MONTANT à DÉDUIRE
Remboursement des frais professionnels				
Reprises des avantages en nature				

